

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021

Convocations faites le
08/12/2021
Délibérations affichées le
16/12/2021

N° Délib : 43/2021

OBJET : LOYERS COMMUNAUX 2022

L'an deux mil vingt, le 13 décembre 2021, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin CLERC Myriam – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

Étaient absents excusés : GOGUET Audrey - SERGENT Nicolas

Pouvoir : GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Myriam Clerc* ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire propose pour l'année 2022 que les montants des loyers communaux ne soient pas modifiés à la date anniversaire de la signature des baux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte ce gel des loyers.

Pour extrait conforme
Le Maire
Christian BOUCAUD